

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A Auch, le 16 février 2023

### Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne

Les élus du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne se réunissent pour approuver le SCoT de Gascogne, le 20 février 2023 à 18h00 dans l'hémicycle du Conseil départemental du Gers.

Sont également conviés à participer les acteurs de l'aménagement : préfet et services de l'État, chambres consulaires, présidents d'EPCI membres du Syndicat mixte et des PETR...

En avril 2017, les élus donnaient le coup d'envoi de l'élaboration du SCoT de Gascogne regroupant 13 intercommunalités gersoises. Après 6 années de travail, dont une de covid et une de procédure administrative, ils vont l'approuver ; dotant ainsi 397 communes d'une stratégie d'aménagement du territoire partagée à l'horizon 2040.

Ce temps fort pour ce territoire du Gers fait passer le projet de la stratégie à l'action, puisqu'il marque le début de sa mise en œuvre concrète par l'ensemble des acteurs de l'aménagement à toutes les échelles et dans toutes les dimensions de l'aménagement : habitat, eau, mobilités, fonctionnalité écologique, développement économique, énergie...

**Contact :**  
Claire CERON,  
Directrice  
05.62.59.79.70